Arnage ma ville

Janvier | Février 2020

Journal d'informations municipales

#24

www.arnage.fr

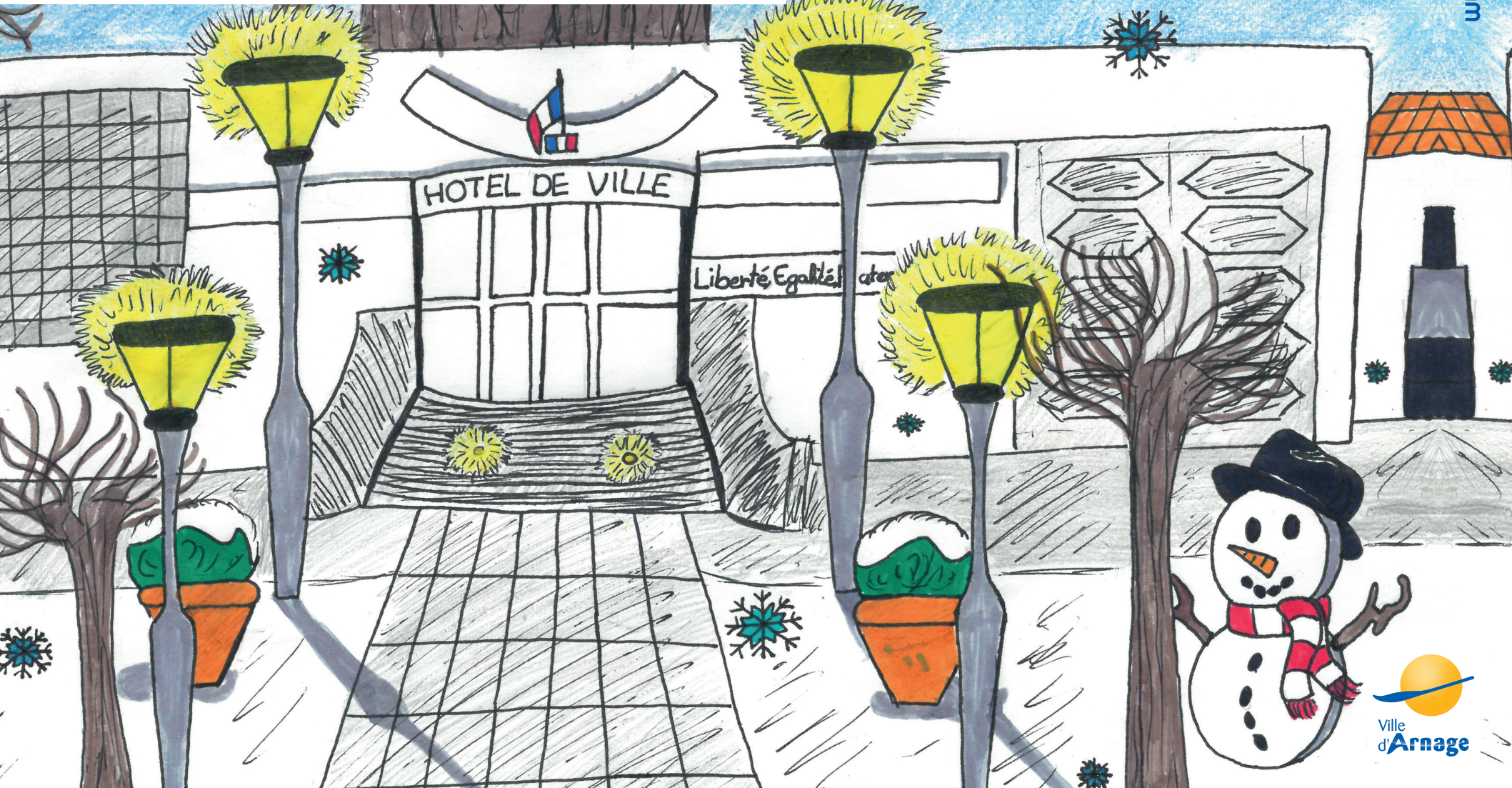

Ville d'Arnage

Retour en images

INAUGURATION ACCUEIL

9 novembre

Le nouvel accueil de la mairie a été dévoilé au public après 7 mois de travaux. Les Arnageois disposent désormais d'un tout nouvel espace, mieux adapté aux besoins de chacun.

VISITE DU SÉNAT

9 novembre

Invité par la Sénatrice Nadine Grelet-Certenais, le Conseil Municipal Jeunes de la ville, accompagné du CMJ de la Flèche, ont eu le plaisir de visiter le Sénat.

COMMÉMORATION

11 novembre

Cette année la cérémonie a été marquée par la remise de 2 médailles.

La croix du combattant, a été décernée à Michel Fouquet, entré à l'UNC d'Arnage en 1978.

Une autre médaille a été remise à Louis Beaufils, en remerciement de 20 ans en tant que porte-drapeau.

MARCHÉ DE NOËL

1er décembre

Le marché de Noël, organisé au profit de Sakoïba, rencontre toujours un grand succès auprès du public. Et le Père Noël aussi était de la partie pour des tours de calèche avec les enfants !

REPAS DES AÎNÉS

17 novembre

Ce sont 269 Arnageois qui ont répondu à l'invitation de la munipalité pour le traditionnel repas des aînés. Convivialité et pas de danse ont rythmé ce temps festif !

FESTIVAL BD MANIA

6 au 8 décembre

Ce 18ème festival proposait un programme riche et varié. Des concerts dessinés, des dédicaces d'auteurs, un univers manga et comics, des ateliers dessins ... il y en avait pour tous les fans de bandes dessinées.

Retrouvez toutes les images de vos événements sur arnage.fr !

État Civil

NAISSANCES : Michel Croegaert, Ethan Baulin, Naïm Sahraoui, Raïssa Mahamoud Ali, Tyane Taha Bonamy, Djulian Péan, Juliette Colin.

MARIAGES : Marylaure Chandelier et David Bobet.

DÉCÈS : Bernard Lanier, Jean Mignot, Didier Caron, Yves Renusson, Yves Mortreux, Manuel Bravo Bravo, Yvette Lauriot (née Lechoisne), Bernadette Laurent.

Édito du Maire

Alors que la ville d'Arnage s'est illustrée en accueillant le 71ème Congrès des Maires de la Sarthe en octobre dernier et que nous venons d'achever en Conseil Municipal, le Débat d'Orientation Budgétaire qui fixe les orientations financières pour l'année à venir, je reste vigilant au maintien de l'autonomie financière de la commune.

Lorsque près de 40% des recettes du budget communal proviennent des versements de l'État, et que par ailleurs la réforme de la taxe d'habitation retire le pouvoir de taux, c'est tout le pouvoir fiscal local qui est atteint.

Cette recentralisation peut être de nature à entacher notre autonomie et donc porter atteinte à nos territoires dans la mise en œuvre des projets visant à améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Pour autant, la vie locale se poursuit et notre commune, si riche de sa diversité culturelle, sportive, associative, continue ses actions qui dynamisent notre territoire.

La ville, support et partenaire de ces projets, portera en 2020 une politique d'investissement basée sur l'établissement d'un programme pluriannuel de maintenance du patrimoine et sur la poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments.

En 2020, nous verrons également la concrétisation d'un projet majeur de notre ville avec la poursuite des travaux de l'« Avenue Nationale 2020 ».

Afin d'échanger avec vous sur la vie locale, j'ai le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera le **mercredi 8 janvier 2020, à 20h00**, à l'Eolienne.

En attendant de se retrouver, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Thierry Cozic
Maire d'Arnage
Vice-président de Le Mans Métropole

Sommaire

Arnage Actu	4-10
Agenda	12-13
Dossier	15-17
Arnage Pratique	18-19
Vivre Ensemble	20-21
Sortir à Arnage	22-23

Directeur de publication : Thierry Cozic
Conception/Rédaction : communication Ville d'Arnage
Impression : ITF Imprimeurs - Mulsanne
Imprimé à 2 800 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.
Crédit photo : ville d'Arnage sauf mentions contraires

Hôtel de ville d'Arnage Place François Mitterrand 72230 Arnage
Tél : 02 43 21 10 06 **Site Internet :** www.arnage.fr

Prochaine parution : fin février 2020

Papier recyclé

RENCONTRER

Deux nouveaux visages au service des Arnageois.

En octobre, Ludivine Plard et Fanny Pira ont rejoint les services de la ville.

Ludivine Plard, qui travaillait précédemment au CCAS de la Flèche a rejoint en tant que directrice, le **CCAS d'Arnage et la Résidence Autonomie Le soleil.** Elle succède à Evelyne Cadieu qui fait valoir ses droits à la retraite.

Ludivine est chargée de mettre en œuvre la politique sociale de la ville, accompagnée d'Amandine Fontaine arrivée récemment. Une équipe renouvelée va œuvrer pour aider les Arnageois dans leurs démarches d'accompagnement social.

Elle gère à la fois la résidence Autonomie "Le soleil" et les animations seniors organisées tout au long de l'année dans la commune.

Au service culturel, Fanny Pira vient de prendre ses nouvelles fonctions de responsable suite au départ de Jean-Thomas Gabillet. Fanny aura en charge la gestion de l'espace culturel l'Éolienne, avec la médiathèque, la programmation culturelle et le développement de partenariats.

Nous leurs souhaitons la bienvenue à Arnage.

Félicitations à Amélie BOURNEUF !

(élève de CM2 à l'école Auguste Renoir).

Son dessin, réalisé à l'occasion du concours "Arnage en hiver", a été sélectionné pour faire la couverture de ce journal.

Ludivine Plard

Fanny Pira

RASSEMBLER

Voeux du Maire

Mercredi 8 janvier 2020 à 20h

La cérémonie est ouverte à tous les habitants.

À l'occasion de la nouvelle année, tous les Arnageois sont conviés à la cérémonie des voeux.

Le Conseil Municipal vous invite le 8 janvier 2019, à 20h à l'Eolienne.

Venez nombreux.

En bref

Galette des anciens

La mucipalité invite les Arnageois de plus de 73 ans à partager en toute convivialité la traditionnelle galette le dimanche 19 janvier à 14h30. Toute personne n'ayant pas reçu son invitation doit contacter le CCAS au 02 43 21 80 87 avant le 13 janvier 2020.

Spectacle des seniors offert par la ville, ne manquez pas les inscriptions !

Les Arnageois de plus de 65 ans sont invités à assister au spectacle de**"Laurent Chandemerle" le 19 mars** prochain à l'Éolienne. Les inscriptions auront lieu les 4 et 5 février au CCAS.

contact : 02 43 21 80 87

Le Carnaval de la Sorcière d'Arnage dévoile son affiche 2020.

Rendez-vous le 11 janvier 2020 à 11h à l'Eolienne pour la proclammation des résultats du concours d'affiche et la remise des prix aux lauréats.

REPRESENTER

Une nouvelle équipe pour le Conseil Municipal Jeunes

Six nouveaux représentants ont été élus par 77 élèves de CM2 de la commune.

Le Conseil Municipal Jeunes, composé de 6 représentants de CM2 et de 6 représentants de 6ème, est renouvelé par moitié chaque année.

Suite au scrutin du 7 novembre 2019, **Stéphanie et Louna** représentent désormais l'école Auguste Renoir. **Johanna, Joscelin, Lola et Kamila** ont eux été élus par les élèves de l'école Gérard Philipe.

L'une de leurs premières mesures sera de travailler sur les déchets !

Les jeunes Arnageois ont pris place autour de la table du Conseil Municipal pour la première fois le 14 novembre 2019, jour de l'installation officielle du Conseil Municipal Jeunes.

C'était également l'occasion pour les nouveaux élus de recevoir leur écharpe tricolore qu'ils pourront porter lors de cérémonies officielles.

SE CONNECTER

La fibre : êtes-vous éligible ?

Les premiers raccordements sont effectifs et tout le territoire devrait être desservi d'ici fin 2021. Encore un peu de patience…

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, vous pouvez rentrer votre adresse sur le site :

https://reseaux.orange.fr

Si vous êtes identifié comme "éligible", vous pouvez prendre contact avec votre opérateur afin qu'un technicien se déplace à votre domicile et vous installe la fibre.

Sur Arnage, Orange dessert d'ores et déjà la fibre. Free et Bouygues devraient la proposer courant 2020.

AMELIORER

Les travaux se poursuivent sur la commune…

Amélioration du cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie et l'entretien du patrimoine est notre préoccupation au quotidien.

Des opérations de plantation sont en cours. Actuellement, la rue des Pruniers voit la création de deux espaces de plantation.

Des arbres de moyenne tige, accompagnés de massifs arbustifs et de l'installation de bancs permettront à la fois de revégétaliser les espaces tout en maintenant la visibilité. Les nouveaux aménagements faciliteront également l'appropriation des lieux par l'ensemble des riverains.

Cette démarche s'inscrit également dans l'opération d'1 arbre arraché = 1 arbre planté.

En 2019, **100 arbres ont été remplacés**. Privilégiant des essences locales ou des sujets remarquables, prés de 6 780€ ont été consacré à la plantation d'arbres sur l'ensemble de notre territoire.

Adaptation des bâtiments

À l'école Françoise DOLTO :

La salle de motricité a entièrement été repensée avec des rangements pour le matériel des enseignants.

Coût : **5 900 €** *(travaux effectués en interne par les services.)*

Dans la cour, un toboggan a été ajouté et les aménagements extérieurs refaits.

Coût : **3 200 €** *(travaux effectués en interne par les services.)*

A l'école primaire d'Auguste RENOIR, le ballon ne s'échappera plus !

Fort de cette énergie débordante qui caractérise si bien les enfants, ils pourront dorénavant pleinement profiter de l'aire de jeu avec leur ballon, même quand leurs tirs seront mal cadrés !

Coût de l'installation du filet : **578 €**

A la Maternelle de l'école Gérard PHILIPE

Le jeu dans la cour de l'école a fait l'objet d'une réfection totale.

Coût : **2 010 €**

Au multi-accueil, on veille au confort et à la sécurité des enfants avec ladaptation de barrières, la création et la pose d'une marquise au-dessus de l'entrée principale.

Coût : **800 €** *(travaux effectués en interne par les services.)*

Entretien nécessaire à la poursuite de la pratique sportive…

Nettoyage et démoussage des terrains de tennis.

Coût : **3 000€**

Nettoyage de l'ensemble de la piste d'athlétisme, des aires de lancer et de saut.

Coût : **5 620 €**

Les enfants aussi participent à rendre la ville plus belle !

Dans le cadre des Zanim's, les enfants ont fabriqué des décorations de Noël pour la ville. Vous pouvez admirer leurs œuvres notamment aux ronds points, à l'Eolienne, à la Gautrie, ou encore à la mairie.

SECURISER

Trottinettes électriques, un usage encadré

Depuis octobre 2019, un décret réglemente l'utilisation des engins motorisés.

Selon cette nouvelle réglementation, les conducteurs d'engins motorisés (Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...) doivent :

- être âgés d'au moins 12 ans ;
- ne pas transporter un autre passager ;
- ne pas circuler sur le trottoir (sauf si les maires l'autorisent) ;
- ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 25 km/h.

En agglomération, ils doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a (à défaut, ils peuvent circuler sur les routes où la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h mais aussi sur les aires piétonnes, à condition de circuler à une allure modérée et de ne pas gêner les piétons).

De nuit (ou de jour par visibilité insuffisante), et même en agglomération, il faut désormais porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (gilet, brassard...).

Le stationnement sur un trottoir n'est possible que si les engins motorisés ne gênent pas la circulation des piétons (le maire pouvant néanmoins décider de l'interdire).

Pour répondre aux évolutions des modes de transport et des envies des jeunes, l'association Carbur'Pera propose désormais aux collègiens de pratiquer la trottinette en toute sécurité sur la piste éducative routière d'Arnage lors de leur préparation à l'ASR*.

**attestation de sécurité routière*

En bref

Sécurité des transports scolaires.

La Région des Pays de la Loire fournit **un gilet fluo à tous les élèves empruntant le réseau de cars Aléop pour leur transport scolaire.**

Le gilet est obligatoire pendant toute la durée du trajet scolaire.

Même sans gilet, l'élève sera toujours admis dans le car. Néanmoins, afin de faire appliquer le règlement régional de transport, les parents seront automatiquement contactés.

Une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire voire même définitive des transports scolaires pourra être appliquée en cas de refus répétitif ou délibérément continu.

Un gilet sera fourni automatiquement par la Région à chaque changement de cycle (CP, 6ème, 2nde), ainsi que sur simple demande sur : aleop.paysdelaloire.fr en cas de perte ou de changement de taille

Contact : aleop.paysdelaloire.fr

PRESERVER

Le lycée s'investit pour l'environnement

Avec le soutien de la ville, les élèves du lycée mènent des actions de sensibilisation à l'environnement.

Depuis 2014, les élèves participent à la collecte des déchets aux abords du lycée en lien avec les services de la ville.

Chaque année, ils collectent et recyclent du papier et des bouchons plastiques pour des œuvres solidaires.

Devant l'investissement des élèves et afin de les sensibiliser davantage, en 2019 l'établissement a proposé, à 27 lycéens intéressés, un projet environnement de 3 jours à Ouistreham avec le soutien de la ville d'Arnage.

En 2020, le projet est reconduit et élargi à un nombre plus important d'élèves. Sélectionné pour être intégré à la plateforme de mécénat du département, le lycée fait appel aux dons pour cofinancer ce projet de sensibilisation des jeunes.

Si vous souhaitez aider cette action, vous pouvez obtenir plus d'informations sur mecenat.sarthe.fr

TRIER

Défi Famille Zéro Déchet

Personne seule, en couple avec ou sans enfants, toutes les familles sont les bienvenues !

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui s'est déroulée du 16 au 24 novembre, le Pays du Mans, en lien avec Le Mans Métropole, propose aux familles du territoire de se lancer dans un Défi Familles Zéro Déchet.

Ce défi qui se déroulera de la période de janvier à juin 2020 aura pour but d'accompagner 60 familles dans une démarche de réduction des déchets.

Des visites, des réunions d'informations et des ateliers pratiques leurs seront proposés tout au long du défi.

Vous pouvez consulter le dossier de présentation du défi et s'inscrire au défi sur le site :

https://www.paysdumans.fr/projets/zero-dechet

Renseignements et inscription avant le 29 décembre

INFORMER

Le Plan Local de l'Urbanisme communautaire

Le PLUc entre dans sa dernière phase.

Faisant suite aux avis formulés par les Personnes Publiques Associées (PPA), l'enquête publique ouverte du lundi 26 août au lundi 30 septembre a permis aux particuliers de venir s'exprimer sur le projet et de formuler eux aussi leurs remarques.

Toutes les observations ont été étudiées par Le Mans Métropole. Après l'avis des communes, Le Mans Métropole a répondu à ces différentes observations et la commission d'enquête concernant le projet de PLU communautaire a remis son rapport et ses conclusions motivées le 4 novembre dernier.

Elle émet un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme communautaire, valant plan de déplacement urbain de LE MANS METROPOLE.

Le PLU communautaire sera soumis au Bureau Communautaire puis en Conseil Communautaire pour une approbation d'ici fin janvier 2020.

ENTRETENIR

Entretien de la végétalisation des bords de cours d'eau : Conseils de gestion.

Depuis le 1er janvier 2018, le Syndicat mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU), intervient dans le cadre de la prise de compétence par les EPCI* de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI)

La réglementation :

Tout riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges jusqu'à la moitié du lit.

Il dispose de DROIT d'usage de l'eau et de pêche et de DEVOIRS d'entretien (Obligation définie dans l'article L215-14 du Code de l'environnement).

Pourquoi entretenir ses berges ?

La végétalisation des cours d'eau, nommée ripisylve, apporte de nombreux services comme la stabilisation des berges, l'épuration des eaux, la préservation de la biodiversité mais son manque d'entretien peut conduire à la fermeture des cours d'eau et augmente localement le risque d'inondation.

6 conseils d'entretien proposés par le SMSEAU :

- **Débroussailler**
- **Elaguer les branches basses**
- **Tailler**
- **Abattre les arbres morts et penchés**
- **Enlever les embâcles (débris végétaux)**
- **Planter des essences locales et adaptées**

L'entretien des cours d'eau doit s'effectuer entre septembre et mars.

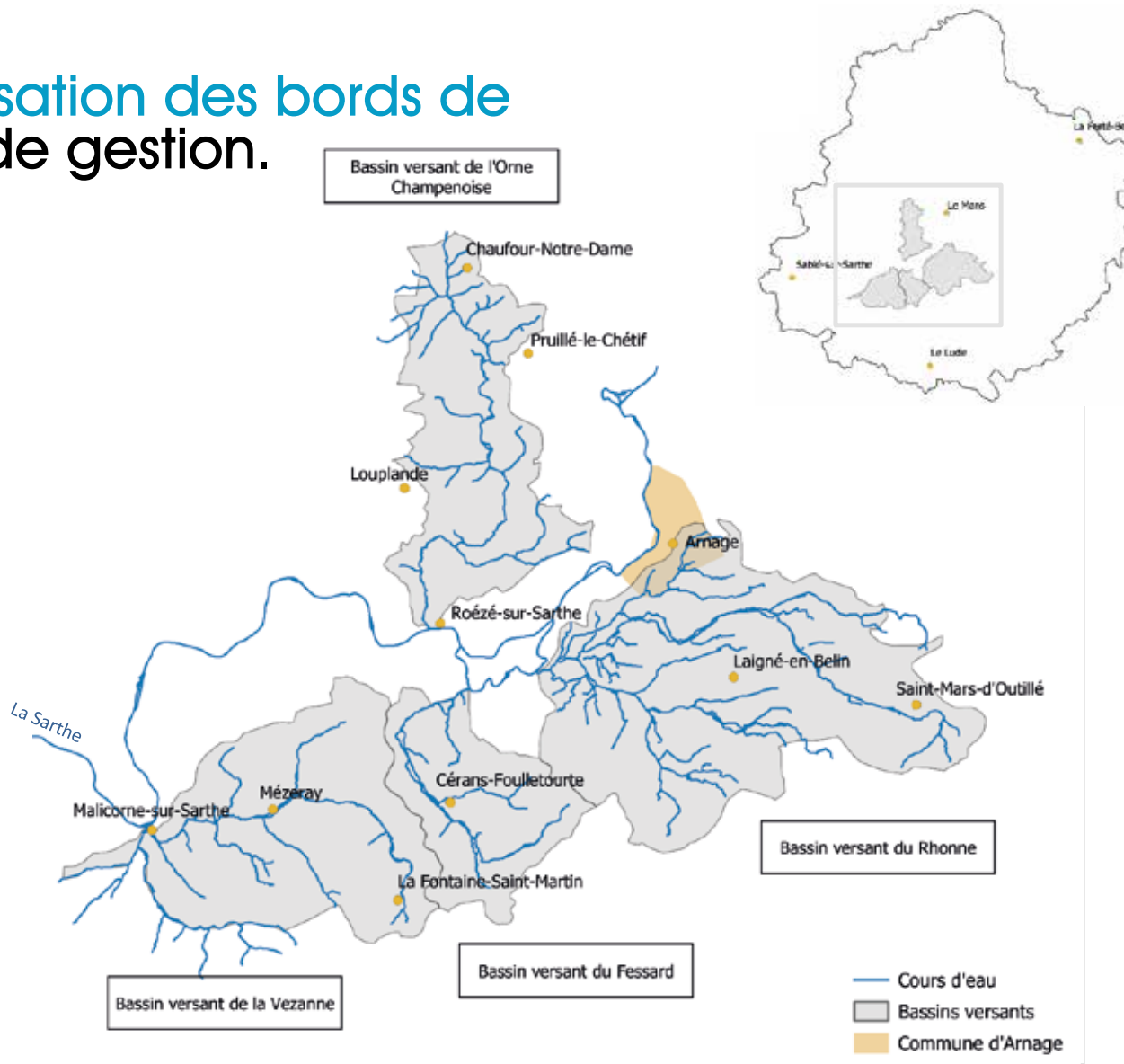

Pour toutes demandes et renseignements :
Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié 42 route des Galopières, 72230 Guécélard / 02 52 60 09 10

*EPCI: Établissement Public de Coopération Intercommunale.

RECOMPENSER

L'USAP : labellisée "école féminine" par la FFF.

Le club de foot d'Arnage compte une trentaine de féminines licenciées.

En 2018, le club avait déjà obtenu une distinction Label Jeunes espoir. En octobre, il s'est vu remettre le label école féminine de bronze par le district de la Sarthe.

C'est le résultat d'un long travail du club et des encadrants. Des animations sont développées et des passerelles sont créées avec les écoles de la ville pour démocratiser la pratique du foot féminin.

Le club travaille à la constitution d'une équipe senior, avis aux amatrices !

Jason David,

triple vice champion du monde

Membre de la section sport adapté de l'Omnisport d'Arnage, Jason a porté haut les couleurs de la ville en Australie en octobre dernier. Il y a remporté 3 médailles d'argent sur 400 m, 800 m et 1 500 m.

Nous pouvons être fiers des performances de notre athlète arnageois.

CONCOURIR

Le parcours de la Corrida modifié

Le traditionnel temps fort hivernal arnageois aura lieu le dimanche 29 décembre.

Pour l'édition 2019, le parcours de la course sera modifié en vue d'une homologation pour les championnats de France.

Dans le cadre de l'organisation de cette course, des arrêtés de stationnement et de circulation seront pris afin de sécuriser le parcours.

En bref

Tennis de Table

L'USA vous informe qu'il reste des places dans leurs cours adultes et jeunes du jeudi soir. Bénéficiez de 50% de réduction sur votre licence avec une inscription en janvier !

Contact : usarnagett@free.fr

PUB

JANVIER

Mar. 7 9h30
Accueil des aînés
> Médiathèque
02 43 21 44 50

Mer. 8 20h
Cérémonie des voeux
>L'Éolienne

Ven. 10 9h15
Petit déjeuner danois
Organisé par la Maison des habitants
> Maison des Habitants
Inscription souhaitée : 02 43 21 46 58

Sam. 11
Permanence Élus
Eve Diebolt
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Du 16 déc. au 10 jan.
Opération Père Noël Vert
> Maison des Habitants
> Ecoles d'Arnage

Sam. 11
Croc'histoires
"Le cirque"
11h **> Médiathèque**
Contact : 02 43 21 44 50

Remise des prix du concours d'affiche du Carnaval
11h **>Éolienne**

Club BD
14h30 **> Médiathèque**
Contact : 02 43 21 44 50

Mer. 15
Bilan / Galette de la MDH
18h30 **> Eolienne**
Inscription souhaitée : 02 43 21 46 58

Soirée des Oscars du Ping Arnageois
19h **> Salle Tennis de Table**

Ven. 17 20h30
Debout sur le Zinc chante Vian
Spectacle musical
> l'Éolienne
Contact : 02 43 21 46 50

Sam. 18
Visite de quartier
9h30 "Nouvelle Gautrie"
Contact : 02 43 21 10 06

Permanence Élus
Jeannick Monchatre
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Café des parents
"Jeux vidéo, écrans et réseaux sociaux"
10h/11h **> Maison des Habitants**
Contact : 02 43 21 46 58

Escape Game «Panique dans la médiathèque»
À l'occasion de la Nuit de la Lecture
16h-18h **> Médiathèque**
contact : 02 43 21 44 50

Dim. 19
Galette des seniors
14h30 **> La Bulle**
contact : 02 43 21 80 87

Foot
USAP 1 / Becon Villem St Augu
15h **> Stade A. Delaune**

Mar. 21 18h30
Vite vite Vite
Contes en musique
> l'Éolienne
Contact : 02 43 21 46 50

Jeu. 23 15h
Galette DEPAR
> Depar
contact : 02 43 21 39 63

Sam. 25
Chocolat chaud dans les quartiers
Organisé par la Maison des habitants
9h30 **> Les Garennes**
Contact : 02 43 21 46 58

Permanence Élus
Elise Poirrée
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Permanence Conseillère départementale
I. Cozic Guillaume
11h **> Mairie**
Prise de rendez-vous au 02 43 54 74 79

Dim. 26 14h
Galette des rois UNC-AFN
> La bulle
Inscription : 02 43 21 44 50 / 07 68 35 64 09

Lun. 27 14h
Atelier Pôle Emploi
"Réussir son entretien"
> DEPAR *02 43 21 39 63*

Mar. 28 20h
Café Livre
"La rentrée littéraire"
> Médiathèque *02 43 21 44 50*

Ven. 31 20h30
Oscar et la Dame Rose
Théâtre
> l'Éolienne
Contact : 02 43 21 46 50

FÉVRIER

Sam. 1er 10h/12h
Permanence Élus
Serge Dodin
> Mairie *02 43 21 10 06*

Mar. 4 9h30
Accueil des aînés
> Médiathèque
02 43 21 44 50

Ven. 7
Petit déjeuner australien
Organisé par la Maison des habitants
9h15 **> Maison des Habitants**
Inscription souhaitée : 02 43 21 46 58

Bou
Spectacle musical
18h30 **> l'Éolienne**
Contact : 02 43 21 46 50

Sam. 8
KIOSQUE DES ÉLUS
9h30 **> Place François Mitterrand**
Contact : 02 43 21 10 06

Café des parents
"Les relations au sein de la fratrie"
10h/11h **> Maison des Habitants**
Contact : 02 43 21 46 58

Sam. 8
Permanence Élus
Raymonde Dubois
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Le Mans Cité Chanson
Finale du Tremplin Interprêtes Vocal'Mans
20h30 **> Eolienne**
Contact : 02 43 21 46 50

Dim. 9 15h
Concert solidaire
Groupe Mali
>La Bulle *02 43 21 11 28*

Ven. 14 20h30
Trance Nono Battesti Danse
Danse
> l'Éolienne
Contact : 02 43 21 46 50

Sam. 15
Permanence Élus
Serge Bruneaud
10h/12h **> Mairie** *02 43 21 10 06*

Croc'histoires
"Poésie au jardin"
11h **> Médiathèque**
Contact : 02 43 21 44 50

Club BD
14h30 **> Médiathèque**
Contact : 02 43 21 44 50

Soirée festive MDH
19h30 **> Beuruay**
Contact :02 43 21 46 58

Ven. 21 19h
OUVERTURE DU CARNAVAL
> Av. de l'Éolienne

Mar. 25 20h
Café Livre
"Livre à partager"
> Médiathèque *02 43 21 44 50*

Mer. 26 14h
Après-midi jeux
> Médiathèque
contact : 02 43 21 44 50

Ven. 28 20h30
SOIRÉE FESTIVE DE LA SORCIÈRE
> Salle Poly. Gautrie

Sam. 29 10h/12h
Permanence Élus
Gilles Chalumeau
> Mairie *02 43 21 10 06*

rencontres · citoyenneté · lecture · Vie associative · spectacle · exposition · musique · sport

PUB

Dossier
CULTIVONS
LE GOÛT !
RESTAURATION COLLECTIVE
DE LA COMMUNE

La ville prépare environ 500 repas par jour sur les sites de restauration la Maison de l'Enfance et Gérard Philipe pour le plus grand bonheur des enfants.

Qualité proximité des produits servis

Depuis plus de dix ans, la ville s'inscrit dans une véritable démarche de qualité et a choisi d'adhérer à la **charte «Qualité Proximité»** en intégrant des produits **BIO et labéllisés.**

Cette charte, qui engage les collectivités qui y adhèrent, soutient et participe au développement de **circuits de proximité** dans l'approvisionnement des denrées.

La charte permet également d'identifier les professionnels (agriculteurs, producteurs, …) qui offrent des produits à la fois de qualité et de proximité sur **notre territoire Sarthois.**

Fidèle à cette démarche, la ville s'approvisionne à hauteur de 50% auprès de fournisseurs en circuits courts et certifiés par des labels, notamment pour les fruits, les légumes, les viandes, les laitages . Le pain est fourni par les boulangers d'Arnage.

Quatre critères sont pris en compte dans la composition de nos repas :

- **la proximité,**
- **la saisonnalité,**
- **la traçabilité,**
- **la durabilité.**

La ville s'attache donc au choix des produits **et étudie les valeurs nutritionnelles des repas servis.**

Valeurs nutritionnelles des repas préparés

Dans sa **démarche de projet, Arnage entretient et cultive la concertation.**

La ville réunit trois fois par an la **commission** extra-municipale sur la restauration collective. Cette dernière est composée de **parents, d'enfants, d'élus et d'agents du service.** Des retours sur les menus servis et de nouvelles propositions sont étudiées. Un avis sur les menus est donné et vaut validation pour la planification des repas.

Déjà inscrite depuis un an dans une démarche d'introduction de repas végétariens tous les mois, nous passerons à **1 repas végétarien chaque semaine à partir du 1er janvier 2020.**

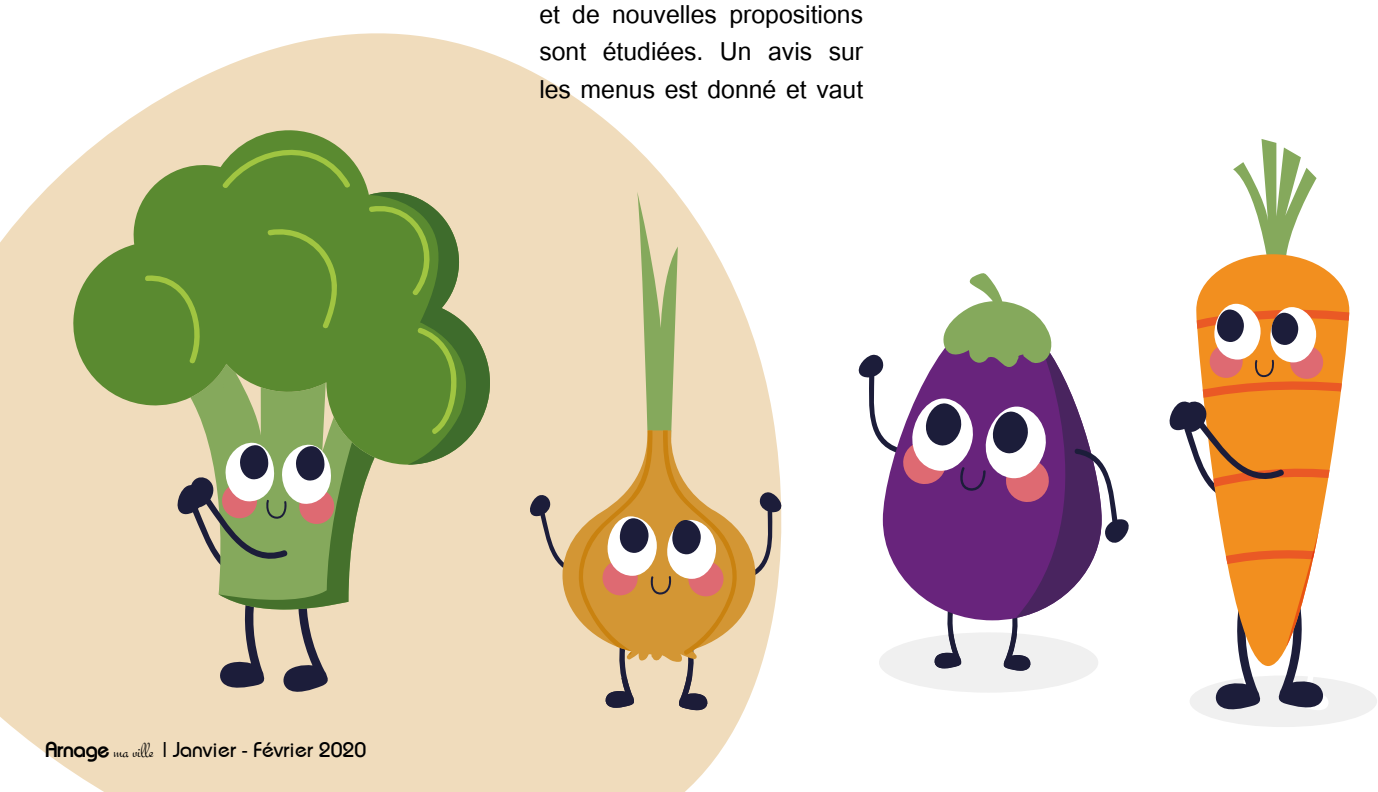

L'achat de nos denrées à un prix raisonné

En lien direct avec la Loi pour « l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable », dite loi EGALIM*, adoptée au Parlement le 2 octobre 2018 et promulguée le 1er novembre 2018, nous poursuivons quatre objectifs :

- **Payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail**
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.
- **Maîtriser le budget communal alloué à la restauration**

Pour ce faire, la ville d'Arnage s'est associée aux communes d'Yvré l'Evêque, Saint Saturnin et Mulsanne pour monter un groupement de commandes.

Ce groupement permettra, à la fois de répondre aux exigences de la loi tout en réalisant des économies grâce au volume d'achats en commun.

** États Généraux de l'ALIMentation.*

ACTIVITÉS 3-16 ANS

VACANCES D'HIVER du 15 février au 2 mars

	Inscriptions / Contact
Accueil de loisirs Mercredi Inscription au plus tard 9 jours ouvrés avant la ou les date(s) choisie(s)	**Tout au long de l'année** 02 43 21 14 21 / 02 43 21 35 58 alsh411@arnage.fr
Tickets Sports Culture **>7-16 ans** *tir-à-l'arc, escalade, badminton, VTT, sports collectifs, ateliers culinaires ...* *Tarifs : 3€/activité (arnageois)*	Les réservations se dérouleront **du 3 au 7 février via le "Portail Familles".** En dehors de cette période, il faut contacter le service enfance. 02 43 21 35 58
Zanim's ***Fiche d'engagement disponible sur le Portail Familles***	**Tout au long de l'année** 02 43 21 35 58 lionel.dodiot@arnage.fr

CITOYENNETÉ

RECENSEMENT

Vous avez 16 ans, pensez-y !

Afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) qui est obligatoire et indispensable, vous devez vous faire recenser entre **la date de vos 16 ans et la fin du 3ème mois suivant**.

C'est à vous de faire la démarche en mairie !

Le certificat JDC sera demandé pour les inscriptions aux examens/concours, il est donc important de s'inscrire au plus tôt.

Inscription en mairie
ou en ligne sur www.mon.service-public.fr

RECRUTEMENT D'ANIMATEURS

ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS ÉTE 2020

La ville d'Arnage recrute pour l'encadrement des accueils de loisirs d'été 2020 :

Des directeurs adjoints (H/F) titulaires du BAFD ou ayant engagé une formation BAFD (minimum session de formation générale, avant le début de l'été avec mention « satisfaisante »), ou titulaires du BAFA (plus de 21 ans et ayant une expérience de 2 directions adjointes).

Des animateurs (H/F) titulaires du BAFA ou ayant engagé une formation BAFA (minimum session de formation générale, avant le début de l'été avec mention « satisfaisante »).

La priorité dans le recrutement sera donnée aux titulaires du Brevet de Surveillant de Baignade.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et de la copie du diplôme seront adressées à :

MAIRIE D'ARNAGE
Service Enfance
Place François Mitterrand
72230 ARNAGE

BOULANGERIE

FERMETURE

«Aux délices d'Arnage» du 18/02 au 04/03

Je trie

Tri Sélectif. Adoptez les bons gestes

Collectes sélectives :

Mercredis 8 et 22 janvier

Mercredi 5 et jeudi 19 février
(TOUS les emballages : papiers, cartons, emballages plastiques, briques alimentaires, conserves ...)
Si besoin, des containers sont à votre disposition à plusieurs endroits sur la ville.

Collecte des objets encombrants :

Mer. 8 janvier / Mer. 5 février
Collecte sur demande, contacter 5 jours avant, le service de Le Mans Métropole au 02 43 47 47 60

Toxinette :

Samedis 11 jan. / 8 fév.
Place F. Mitterrand
Jeudis 23 jan. / 27 fév.
Place de la Gautrie

DÉPOT DE PAIN À LA GAUTRIE

DU 18 FÉVRIER AU 3 MARS

En raison de la fermeture de la boulangerie «Aux délices d'Arnage» (M. et Mme Legras), la ville met en place un dépôt de pain à la salle polyvalente de la Gautrie de 9h à 12h15 (sauf le dimanche).

La Complémentaire Santé Solidaire : une avancée majeure dans l'accès aux soins

La Complémentaire santé solidaire est entrée en vigueur depuis le 1er novembre 2019.

La Complémentaire santé solidaire est une nouvelle offre de complémentaire santé pour les personnes aux revenus modestes : elle remplace la Couverture Maladie Universelle Complémentaire - CMU-C, et s'étend à d'autres bénéficiaires, ceux aujourd'hui éligibles à l'Aide au paiement d'une complémentaire santé - ACS.

Il s'agit d'une avancée majeure dans l'accès aux soins pour tous : elle facilite l'accès aux droits et offre une meilleure protection en matière de couverture santé. Plus simple d'accès et plus protectrice, la Complémentaire santé solidaire permet à ses bénéficiaires de ne plus payer de nombreux soins moyennant une participation financière de 0€ ou moins de 1€ par jour et par personne, selon les ressources.

En France, 7 millions de personnes bénéficient de la CMU-C et de l'ACS. Avec la Complémentaire santé solidaire c'est potentiellement plus de 10 millions de personnes qui seront éligibles (soit tous les assurés sous le plafond de ressources : 1 007€ par mois pour une personne seule).

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre CPAM ou rendez-vous sur ameli.fr

BON À SAVOIR

Pour vérifier leur éligibilité, les assurés pourront utiliser les simulateurs en ligne **sur ameli.fr, et mesdroitssociaux.gouv.fr.**

Un numéro de téléphone gratuit **0 800 971 391** est mis à la disposition des assurés pour tout renseignement sur la nouvelle Complémentaire santé solidaire.

NOUVEAUX TARIFS

VENTE DE BOIS

Bois de différentes essences issu des coupes et abattages d'arbres sur la commune.

Bûches de diamètres différents et d'une longueur de 50 cm environ.

3 stères pour :

- 80 € (bouleau, frêne, hêtre)

- 150 € (chêne, acacias)

Chargement et transport à effectuer par vos soins.

Contact : Annie Guittet 02 43 21 35 56

Élections 2020

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales !

DONNER

La récolte 2019 pour la Banque alimentaire s'élève à 1851kg

C'est 500kg de plus que l'année dernière, un grand merci aux donateurs et aux bénévoles.

La collecte a eu lieu les 29 et 30 novembre derniers sur les deux supermarchés de la ville.

Grâce aux permanences des 26 bénévoles qui se sont relayés sur les deux jours, la collecte a permis de remplir le stock des denrées pour l'année. En complément des denrées fournies par la Banque alimentaire de la Sarthe, ces produits permettent au CCAS d'apporter un soutien aux Arnageois en difficultés en leur distribuant 2 fois par mois un colis alimentaires.

SOUTENIR

Un concert aux tonalités africaines !

Rendez-vous le dimanche 9 février à 15h à la Bulle.

Tous les Arnageois sont invités au **concert solidaire organisé au profit de Sakoïba (Mali)**. Ce spectacle gratuit et ouvert à tous permettra notamment d'assister aux performances de **Combo Jazz,** d'**Amadou Guiéyé** et de la **Chorale Mille Accords**.

L'après-midi se poursuivra en soirée conviviale avec la complicité de la Maison des Habitants. L'occasion de déguster des spécialités africaines !

Avenue NATIONALE 2020

INFORMATION TRAVAUX

Le chantier a débuté au niveau du rond-point des blasons. **Cette première phase devrait s'achever vers le mois de mai 2020.**

Avec la fin d'année, le chantier sur le rond-point sera suspendu durant les congés et **reprendra dès le 7 janvier prochain.**

La circulation sur l'avenue sera maintenue durant tout le chantier et l'accès à vos commerçants reste inchangé.

Des panneaux aux entrées de ville rappelleront que les commerces sont ouverts et accessibles durant la période des travaux.

En direct

CONSEIL MUNICIPAL

Du 23 octobre 2019

Le Mans Métropole rapport d'activités

Conformément aux dispositions l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire, délégué à Le Mans Métropole, présente aux membres du conseil municipal le rapport d'activités de Le Mans Métropole pour l'année 2018.

La Communauté Urbaine, composée de 19 communes, est assez éclectique dans sa composition avec la présence de communes à la fois urbaines, périurbaines et rurales et dans la répartition des populations à l'échelle communautaire.

Parmi les compétences communautaires : le transport. Une Délégation de Service Public (une DSP) a été signée pour sept ans. Ce nouveau contrat a été l'occasion de réajuster l'offre de transport et d'étoffer les offres dites de « mobilité douce. »

Autre compétence communautaire : la promotion du tourisme. La Métropole a déjà la gestion du plan d'eau mais il s'agit d'élargir à l'échelle communautaire une politique touristique et sa mise en valeur.

Le site de la Gèmerie a été identifié comme potentiel touristique. Des investissements seront fléchés pour développer le site.

Sur l'ensemble des compétences communautaires, il peut être fait état des investissements importants dans le domaine de l'eau et de l'assainissement avec des projets comme l'usine de traitement des eaux ou la construction d'une usine de méthanisation de 67 millions d'euros.

Ces investissements génèrent également des recettes, notamment de traitement des eaux, qui ont déjà permis une baisse du prix de la facture de l'eau pour les foyers.

La gouvernance ouverte au débat de cet Etablissement Public de Coopération Intercommunal permet la concrétisation d'un ensemble de projets comme évoqué précédemment.

Du 28 novembre 2019

Exercice budgétaire 2020 : débat d'orientation budgétaire

Les concours de l'Etat versés à la commune, diminueront de nouveau de 2020 à 2022, ce qui oblige la collectivité à adapter sa stratégie financière pluriannuelle pour piloter par anticipation les politiques publiques et les ressources qui y seront affectées.

Conforme à ses engagements, l'équipe municipale limite l'augmentation de la fiscalité à 2% et concentrera les efforts sur la maîtrise des dépenses.

Dans le même temps, la Municipalité veillera à ce que le service public s'adapte aux évolutions des besoins des Arnageois et poursuivra la transformation et la modernisation des services municipaux.

Après la phase des grandes réalisations, la politique d'investissement portera sur la maintenance préventive et curative des bâtiments et sur la rénovation énergétique des bâtiments.

Retrouvez l'intégralité du rapport d'Orientation Budgétaire sur arnage.fr / Arnage pratique / Finances locales.

Avis sur les dérogations au repos dominical de commerces de détail accordées pour l'année 2020

Les dérogations au repos dominical sont régies par l'article L3132-26 du Code du Travail.

En 2017, pour tenter d'harmoniser les ouvertures dominicales à l'échelle de Le Mans Métropole et dans un souci de concurrence claire et loyale, les Maires concernés par cette question ont travaillé pour identifier des dates communes sur le territoire de la communauté urbaine, en fonction des orientations de la CCI.

Au regard du contexte local, il est arrêté sept dimanches dans l'année.

Groupement de commandes – Marchés alimentaires

Après avoir été adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable a été promulguée le 1er novembre 2018.

La loi instaure l'obligation de servir des repas «dans les restaurants collectifs dont les personnes morales de droit public ont la charge» qui comprennent une part au moins égale à 50% de produits bénéficiant de labels ou issus des circuits courts et au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Les proportions de 50 et 20% sont établies en valeur hors taxe.

La commune d'Yvré l'Evêque propose d'organiser, dans le cadre d'un groupement de commandes rassemblant les communes d'Arnage, Mulsanne, Saint Saturnin et Yvré l'Evêque, la mise en place de marchés « viandes et charcuteries » et « produits laitiers », afin de mettre en œuvre les prescriptions édictées par la loi EGALIM.

Ce groupement permettra, à terme, de répondre aux exigences de la loi tout en réalisant des économies d'échelle grâce au volume d'achat commun.

Subvention exceptionnelle en faveur de la commune de TEIL suite au séisme du 11 novembre 2019.

Le 11 novembre dernier, un séisme d'une magnitude de 5.4 sur l'échelle de Richter a frappé la ville de TEIL en Ardèche.

Plus de 895 habitations sont touchées, de nombreux édifices publics sont détruits : 4 écoles, l'espace culturel, les deux Eglises, de nombreuses voiries …

Arnage, ville solidaire souhaite s'associer à l'élan national de solidarité en faveur de la commune de TEIL en Ardèche.

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 500€ devant permettre la reconstruction des édifies.

Retrouver les synthèses du CM sur arnage.fr !

Spectacles

SPECTACLE MUSICAL
Tout public

"DEBOUT SUR LE ZINC CHANTE VIAN"

Ven. 17 jan.
Éolienne > 20h30
20€ / 18€ / 16€

Quel vertige que de se plonger dans l'œuvre de cet ingénieur/musicien/poète/scénariste/ parolier/ chanteur/écrivain/traducteur !

Se frotter à Vian c'est prendre le risque de renouer avec son âme d'enfant, d'exprimer à voix haute nos rêves les plus fantasques. De dire oui à l'impossible et de faire de l'absurde notre meilleur ami.

Résa : 02 43 21 46 50

CONTES EN MUSIQUE
Dès 5 ans

"VITE VITE VITE"

Mar 21 jan.
L'Éolienne > 18h30
6€

Un décor fait de poubelles métalliques, des costumes et accessoires en papier froissé : et si pour s'amuser et imaginer, il n'y avait pas besoin de plus ?

Résa : 02 43 21 44 50

THÉÂTRE
Tout public

"OSCAR ET LA DAME ROSE"

Ven 31 jan.
L'Éolienne > 20h30
16€ / 15€ / 14€

Oscar séjourne à l'hôpital des enfants. Il s'y amuse bien avec ses copains : Bacon, Einstein et Pop-Corn. Pourtant, depuis quelques jours, les adultes ont un comportement étrange [...]. Sa rencontre avec mamie Rose, ancienne catcheuse et bénévole à l'hôpital va illuminer son destin.

Résa : 02 43 21 44 50

SPECTACLE MUSICAL
Dès 3 mois

"BOU"

Ven. 7 fév.
L'Éolienne > 18h30
6€

Cette histoire, on la connait tous. Vous savez, celle de cette petite curieuse qui se perd en cueillant des fleurs dans la forêt… Non, pas le petit chaperon rouge, l'autre, celle qui rentre chez les trois ours. Sauf qu'ici, elle a perdu ses boucles blondes et son langage est étonnant, inattendu..

Résa : 02 43 21 46 50

DANSE
Tout public

"TRANCE"

Ven. 14 fév.
L'Éolienne > 20h30
20€ / 18€ / 16€

TRANCE est une invitation à transcender nos perceptions et nos points de vue, à nous reconnecter à l'essentiel dans le vivre ensemble et les petits plaisirs simples du quotidien.

Résa : 02 43 21 46 50

Musique

GROUPE MALI
Tout public

"CONCERT SOLIDAIRE"

Dimanche. 9 fév.
La Bulle > 15h
Gratuit

Concert solidaire avec la chorale «Mille Accords», Combo Jazz et Amadou Guiéyé.

Sport

COURSE

CORRIDA

Organisé par le COCA

Dim. 29 déc.
> Course 5km (nés en 2006 et avant) : 13h30
> Course famille : 14h30
> Course enfants (nés 2007 à 2010) : 14h30
> Course 10km (nés en 2004 et avant) : 15h00

> Centre ville

9€ Jusqu'au 24 déc. / 13€ le jour de la course

Venez nombreux les encourager !

Contact : James Bossoreil 06 29 80 29 24

FOOT

USAP 1 > championnat DSR
> Stade A. Delaune
19 janv. > 15h

Animations

CÉRÉMONIE Ouvert à tous !

"VOEUX DU MAIRE"

Arnage, Ville
Mer. 8 janv. > 20h - Éolienne

TENNIS DE TABLE Ouvert à tous

"SOIRÉE DES OSCARS DU PING ARNAGEOIS"

Les meilleurs pongistes défileront sur le tapis rouge pour recevoir un oscar !

Mer. 15 janv. > 19h
Salle Tennis de Table

PARTAGER Arnageois de plus de 73 ans

"GALETTE DES SENIORS"

Dim. 19 janv. > 14h30
Salle La Bulle

UNC - AFN Ouvert à tous

"GALETTE DES ROIS"

Avec l'orchestre Patrick Guillin.
Dim. 26 janv. > 14h
Salle La Bulle

Inscription : 02 43 21 27 63 / 07 68 35 64 09

FESTIVITÉS Tout public

"CARNAVAL DE LA SORCIÈRE"

Soirée d'ouverture

Ven. 21 fév. > 19h00 -
Avenue de l'Éolienne

Ouverture officielle du "Monde à l'Envers" !

"SOIRÉE FESTIVE DE LA SORCIÈRE"

Ven. 28 fév. > 20h30 -
Salle polyvalente de la Gautrie

NUIT DE LA LECTURE Tout public - Entrée libre

Samedi 18 janv.
Médiathèque > 16h - 18h

"ESCAPE GAME"

"Panique dans la médiathèque"

Venez enquêter pour déconstruire une vague d'idées reçues sur des sujets scientifiques.

Escape Game conçu par "Science Animation et Délires d'encre".

Inscription au 02 43 21 44 50

MAISON DES HABITANTS / OUVERT À TOUS

"Petit dejeuner danois"
Ven. 10 jan > 9h15 - MDH

"Bilan / Galette"
Mer. 15 jan > 18h30 - Éolienne
Bilan 2018/2019 de la Maison des Habitants et de ACSAI PRO suivie d'une dégustation de galettes.

Réservation souhaitée au 02 43 21 46 58 ou centre.social.arnage@gmail.com

"Café des parents"
Sam. 18 jan > 10h - MDH
"Jeux vidéo, écrans et réseaux sociaux"

"Chocolat chaud dans les quartiers"
Mer. 25 jan > 9h30 - le Garenne

"Petit dejeuner australien"
Ven. 7 fév > 9h15 - MDH

"Café des parents"
Sam. 8 fév > 10h - MDH
"Les relations au sein de la fratrie"

"Soirée festive"
Sam. 15 fév > 19h30 - Salle Beuruay

Contact : 02 43 21 46 58

EXPOSITIONS

Du samedi 7 au samedi 22 février

"Dans mon jardin, il y a ..."

Exposition sensorielle interactive. Manipulations d'objets, de peluches, de jeux et de formes liées à l'animal et à la couleur dans différentes textures .
> Médiathèque

"Créations artistiques"

Réalisées par les enfants des Zanim's de l'école Gérard Philipe autour du livre "le jardin secret" de Lucie Vandevelde.
> Médiathèque

"Créations artistiques"

Réalisées par les enfants du Multi-Accueil autour du livre "Dans mes rêves" de Lucie Vandevelde.
> Multi-Accueil

SPECTACLES

"Bou"

Spectacle musical / Cie Les Pieds Bleus
Vendredi 7 fév. > 18h30 / Dès 3 mois
(voir p. 22)

"Couleurs nature"

Spectacle musical avec les élèves du cours d'éveil musical de l'Établissement d'Enseignement Artistique, adapté de l'univers coloré des livres de Lucie Vandevelde.
Mercredi 12 fév. > 16h30.
Eolienne. Tout public. Entrée libre.

"Ombres et lumières en fête !"

Jeux d'ombres et de lumières sur le poème « la fête des lumières » du livre de Lucie VANDEVELDE "Poèmes d'ombres et de lumières".
Samedi 22 fév. > 10h et 11h / 0-6 ans
Eolienne. Sur inscription.

RENCONTRE D'UNE ILLUSTRATRICE

Mardi 12 et mercredi 13 février

Lucie Vandevelde avec les élèves des écoles maternelles et du Multi-Accueil, le matin.

ATELIERS PARENTS/ ENFANTS

Bricolages "Nature"

Animé par la Maison des Habitants.
Samedi 15 février > 10h30 / 3-6 ans.
> Médiathèque

Atelier créatif

Autour de la nature avec l'association Lire à Arnage.
Mercredi 19 fév. > 11h. / 3-6 ans.
> Médiathèque

Sur inscription. Nombre de places limitées.

LECTURES

"La nature dans tous ses états"

Animations d'un tapis lecture par les assistantes maternelles.
Samedi 8 fév. > 10h30 / 0-4 ans.
Entrée libre.
> Médiathèque

"Croc'histoires"

"Poésies au jardin"
Samedi 15 fév. > 11h / 0-6 ans.
Entrée libre.
> Médiathèque

Belle Année 2020.

CÉRÉMONIE DES voeux

MERCREDI 8 JANVIER

20h à l'Éolienne